



Bureau de la
vérificatrice générale
Ville d'Ottawa

RAPPORT ANNUEL 2025

 www.bvgottawa.ca
 bvg@ottawa.ca
 [@oagottawa.bsky.social](https://bsky.app/profile/oagottawa.bsky.social)

Table des matières

Reconnaissance du territoire.....	1
Mot de la vérificatrice générale	2
Mandat	4
Notre vision et nos valeurs	4
Notre équipe.....	5
Nos rapports en 2025.....	6
Les rapports d’audit déposés en 2025	6
Rapports d’enquête de 2025	11
Rapports de suivi de 2025	12
Ligne directe de fraude et d’abus	14
Programme d’assurance et d’amélioration de la qualité.....	15
Gestion du rendement.....	17
Compte rendu sur notre stratégie.....	21
Leadership dans la communauté de l’audit	21
Appendice A – Initiatives stratégiques.....	23

Reconnaissance du territoire

Ottawa est aménagée sur un territoire non cédé de la Nation Anishinabe Algonquine. Les peuples de la Nation Anishinabe Algonquine vivent sur ce territoire depuis des millénaires. Leur culture et leur présence enrichissent et continuent d'enrichir ce territoire. Le Bureau de la vérificatrice générale rend hommage aux peuples et au territoire de la Nation Anishinabe Algonquine. Il rend aussi hommage à toutes les Premières Nations, à tous les Inuits et à tous les Métis, en plus de saluer la précieuse contribution qu'ils ont apportée et qu'ils apportent encore aujourd'hui à ce territoire.

Mot de la vérificatrice générale



J'ai le privilège de déposer le Rapport annuel 2025 du Bureau de la vérificatrice générale (le « BVG » ou le « Bureau »).

En 2025, le Bureau a mené à bien un solide plan d'audit qui a permis d'examiner des secteurs critiques, dont le logement supervisé, le processus de traitement des demandes d'aménagement, les services paramédicaux et

les dépenses du Conseil municipal. Nous avons aussi fait avancer notre plan d'audit pluriannuel du Service de police d'Ottawa, en accomplissant une mission d'audit approfondi de la dotation en personnel.

Outre nos différentes missions d'audit, nous nous sommes consacrés à l'amélioration continue de nos activités en faisant appel à de rigoureuses procédures de suivi, qui cadrent avec les nouvelles Normes internationales d'audit interne. Nous avons donc déposé quatre rapports de suivi clés, dont deux sur la cybersécurité, un sur le réaménagement du parc Lansdowne 2.0 et un autre sur le Programme de gestion des risques d'entreprise. Ces travaux ont permis de s'assurer que la direction mettait efficacement en œuvre ses plans d'action.

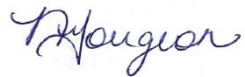
Nos travaux d'administration de la Ligne directe de fraude et d'abus (LDFA) ont continué de jouer un rôle crucial en assurant la redevabilité et l'éthique de la conduite dans l'ensemble de l'administration de la Ville. En 2025, nous avons continué de prendre connaissance d'un nombre considérable de rapports. Nos travaux ont donné lieu à des enquêtes ponctuelles, qui ont permis de cerner les lacunes dans des secteurs comme le Programme de formation de la Ligne Trillium et les Services du Code du bâtiment. Ces enquêtes ont abouti à des recommandations exécutables, qui ont déjà commencé à renforcer les contrôles internes et à permettre d'améliorer les services offerts. En outre, notre équipe s'est consacrée diligemment à la mise au point d'une campagne pour mieux sensibiliser les employés et les résidents de la Ville au Programme de la LDFA et à sa raison d'être.

À l'aube de 2026, nos priorités restent claires : donner l'assurance indépendante et objective qui porte le changement significatif, en priorisant les secteurs très risqués, et maintenir la transparence dans nos travaux.

Permettez-moi d'exprimer toute ma gratitude à la direction, au personnel, aux membres du Conseil municipal et aux membres de la Commission pour leur collaboration dans le cadre de nos travaux.

Dernier point, mais non le moindre : permettez-moi de remercier mon équipe de son souci de qualité dans l'exécution des travaux, de sa volonté de collaborer et de sa capacité à rester objectif et à faire preuve de courage professionnel au quotidien. Je suis très fière du travail que nous avons accompli ensemble et j'ai hâte de voir ce que 2026 réserve au BVG.

Cordialement,



Nathalie Gougeon, CPA, CA, CIA, CRMA, B. Comm.
Vérificatrice générale

Mandat

La vérificatrice générale est chargée d'aider le Conseil municipal à prendre, avec les administrateurs de la Ville, la responsabilité de la qualité de l'intendance des fonds publics et de l'optimisation des ressources financières dans les opérations de la Ville. Le Bureau de la vérificatrice générale est indépendant de la direction et a le pouvoir de mener des audits financiers (à l'exclusion des attestations), de conformité et de rendement opérationnel pour :



- l'ensemble des programmes, des activités et des fonctions de toutes les directions générales et de tous les organismes de la Ville, ainsi que des bureaux du maire et des membres du Conseil municipal;
- les conseils et comités locaux de la Ville;
- les sociétés contrôlées par la municipalité;
- les organismes bénéficiaires de subventions;
- tous les autres organismes, conseils, commissions et sociétés que le Conseil peut périodiquement créer ou désigner.

Pour de plus amples renseignements sur les fonctions et les obligations de la vérificatrice générale, de même que sur ses pouvoirs officiels, le lecteur est invité à consulter le [Règlement municipal sur le vérificateur général \(n° 2021-05\)](#), ainsi que notre [Charte de vérification](#) sur notre [site Web](#).

Notre vision et nos valeurs

VISION : Le Bureau entend s'affirmer comme chef de file compétent, collaboratif et respecté dans la gouvernance, le contrôle et la gestion des risques, ainsi que dans la conquête de la confiance du public dans notre administration municipale.

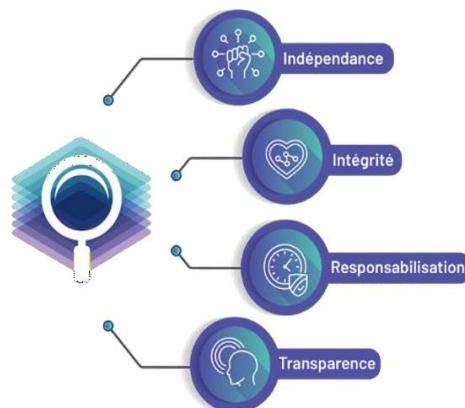
Indépendance

Nous exerçons nos activités sans parti pris ni influence. Le BVG est indépendant de l'administration de la Ville.

Intégrité

Nous respectons le Code de conduite du personnel de la Ville d'Ottawa, les codes d'éthique professionnels, ainsi que les principes

Les valeurs fondamentales :



et les valeurs éthiques les plus rigoureux, ce qui permet aux tiers de s'en remettre à nos travaux et de faire confiance à notre jugement et à notre courage professionnels.

Responsabilisation

Nos travaux visent à aider le Conseil municipal à se responsabiliser et à responsabiliser ses administrateurs pour ce qui est de la qualité de l'intendance des fonds publics et de l'optimisation des ressources financières dans les opérations municipales. Nous veillons à ce que l'information qui justifie nos constatations, nos recommandations et nos conclusions soit adéquate.

Transparence

Nous donnons au Conseil municipal, à l'administration de la Ville et au public de l'information sur les activités, les plans et les résultats du BVG, en diffusant cette information sur notre [site Web](#), et en la communiquant aux réunions du Comité de la vérification et du Conseil municipal.

Notre équipe



De gauche à droite : Siam Rahman, Bethia Zhang, Cory Richardson, Rachel Weese, Nathalie Gougeon, Atul Arora, Joanne Gorenstein, Julia Weber, et Anna Koldewey.

La structure organisationnelle approuvée du Bureau est constituée de trois directeurs principaux de l'audit, de quatre gestionnaires de l'audit et de quatre auditeurs principaux. Les employés titulaires de ces postes doivent mener les travaux d'audit et apporter de l'aide dans l'aiguillage et les enquêtes des signalements déposés sur la LDFA. Ils sont épaulés par notre vérificatrice générale adjointe, qui encadre le

déroulement des audits et des enquêtes menées par notre Bureau et qui assure la liaison avec les membres de l'équipe de la haute direction. Tous les membres de l'équipe, dont la vérificatrice générale, sont appuyés par notre agente de l'administration et des communications, qui gère l'administration courante, les activités de communication et les projets du Bureau.

Nos rapports en 2025

En 2025, le Bureau a déposé six rapports d'audit, deux rapports d'enquête et quatre rapports de suivi. Le lecteur peut consulter ci-après la synthèse de chacun des rapports déposés auprès du Comité de la vérification en 2025.

Les rapports d'audit déposés en 2025

Audit des dépenses du Conseil municipal

L'objectif de cette mission consistait à évaluer l'administration des dépenses du Conseil pour savoir si elles respectent les politiques et les règlements d'application en vigueur et si cette administration représente une utilisation judicieuse des fonds publics. Voici nos conclusions :



- La Politique sur les dépenses du Conseil permet aux membres du Conseil et à leur personnel de savoir précisément en quoi consistent les dépenses admissibles. Toutes les dépenses testées sont conformes à la Politique, les membres du Conseil ont respecté les limites des budgets, et les dépenses engagées l'ont été pour permettre aux membres du Conseil de s'acquitter de leurs différentes fonctions et attributions.
- Nous avons cerné les points à améliorer dans les processus de gestion des dépenses du Conseil municipal, surtout en ce qui a trait à l'accès à l'information budgétaire ponctuelle et exacte, à la transparence dans la diffusion publique des dépenses, ainsi qu'aux pratiques salariales des membres du personnel des bureaux des conseillers.

Nous avons déposé **quatre recommandations**, qui ont toutes été adoptées par la direction.

Audit du Service paramédic d'Ottawa

L'objectif de cette mission consistait à évaluer la situation pour savoir si la Ville est dotée des processus, des contrôles et des ressources nécessaires pour appuyer les paramédics de la Direction des opérations dans leurs activités journalières. Voici nos conclusions :

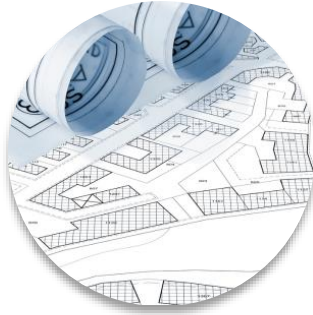


- De nombreux contrôles sont exercés dans la gestion des substances désignées. Toutefois, nous avons constaté qu'il n'y avait pas suffisamment de contrôles, en particulier dans l'administration, la gestion des stocks des substances désignées et l'accès à ces substances.
- Les surintendants étaient généralement dotés des outils voulus et de la formation nécessaire pour épauler les paramédics, et le Programme des pairs aidants était l'un des outils essentiels dont peuvent se prévaloir les surintendants pour épauler les paramédics. Nous avons toutefois, constaté un manque de transparence et de communication en ce qui concerne les changements à apporter à ce programme, ce qui crée un climat d'incertitude parmi les paramédics et les surintendants. En outre, les incohérences relevées dans l'intégration des nouveaux paramédics, particulièrement en ce qui concerne la durée de la surveillance et du mentorat ont donné lieu à une augmentation de la charge de travail pour les surintendants.
- Les paramédics ne signalaient pas toutes les violences commises par le public à leur encontre dans le milieu de travail, ce qui met en lumière les occasions de préciser et de conforter les processus correspondants.

Nous avons déposé **quatre recommandations**, qui ont toutes été adoptées par la direction.

Vérification du processus d'examen des demandes de permis d'aménagement

L'objectif de cette mission d'audit consistait à évaluer la situation pour savoir si la Ville était dotée des processus, des contrôles et des ressources nécessaires pour gérer avec efficacité et efficience les activités d'examen des demandes d'aménagement. Voici nos conclusions :



- Le processus d'examen des demandes d'aménagement a subi d'importants changements dans les dernières années, ce qui a permis de réduire tendanciellement, en chiffres nets, les délais de la Ville dans le traitement des demandes jusqu'au moment où elle rend des décisions dans de nombreux types de demandes. Il restait toutefois encore des blocages et des attentes incohérentes parmi l'ensemble des directions générales de la Ville, ce qui avait pour effet d'accroître globalement les délais d'examen de certains types de demandes de permis d'aménagement et d'augmenter ainsi les risques juridiques et le potentiel d'augmentation des coûts.
- Les pouvoirs décisionnels internes n'étaient pas officiellement établis, et la documentation confirmant que les commentaires des différents experts de la question avaient été livrés pour permettre d'enchaîner avec l'étape suivante du processus de traitement des demandes était limitée.
- La Ville avait l'occasion d'accroître la transparence des résultats de ce processus, notamment en publiant les indicateurs phares qui sont le plus pertinents pour le Conseil, pour l'industrie de la promotion immobilière et pour les autres parties prenantes.

Nous avons déposé **sept recommandations**, qui ont toutes été adoptées par la direction.

Service de police d'Ottawa – Vérification de la dotation

L'objectif de cette mission d'audit consistait à examiner les stratégies, les processus et les ressources de dotation du Service de police d'Ottawa (SPO) et à évaluer la situation pour savoir si ces stratégies, processus et ressources permettaient de répondre à ses impératifs dans les services et à ses besoins opérationnels, de même que pour assurer l'à-propos et l'efficacité de la surveillance policière. Voici nos conclusions :



- Même si SPO se consacrait énergiquement à résoudre les difficultés de la dotation, il y avait des secteurs essentiels dans lesquels il fallait faire d'autres efforts pour tâcher de répondre efficacement aux impératifs actuels et projetés de la surveillance policière. Les agents de première ligne étaient déployés d'après des cibles périmées, sans tenir compte de l'évolution du paysage d'Ottawa, dont la croissance de la population ainsi que les crises dans les domaines de la santé mentale et de la consommation de substances.

- Les politiques de SPO relatives à la dotation et au recrutement étaient périmées et n'étaient pas appliquées uniformément.
- Il n'y avait pas de matrice à jour complète de la formation obligatoire par fonction et par rang, et il n'y avait pas non plus d'uniformité dans le suivi formel, à l'exception de la formation sur le recours à la force.
- SPO éprouvait des difficultés dans la consultation des données pour éclairer les décisions de dotation : nous avons en effet observé que les données étaient fragmentées parmi des systèmes qui ne communiquaient pas les uns avec les autres, ce qui donnait lieu à des incohérences et à des problèmes de fiabilité.

Nous avons déposé **10 recommandations**, qui ont toutes été adoptées par la direction.

Vérification du logement avec services de soutien

L'objectif de cette mission d'audit consistait à évaluer la situation afin de savoir si la Ville avait des programmes et des services efficaces pour surveiller, coordonner et réaliser des logements avec services de soutien. Voici nos conclusions :



- D'importants travaux se déroulaient à la Ville et dans l'ensemble de ce secteur, en faisant appel aux partenaires de ce secteur, afin de venir en aide aux clients qui avaient besoin de logements avec services de soutien.
- La Ville et les organismes fournisseurs de services devaient s'éparpiller pour tâcher de répondre aux besoins et aux difficultés complexes de leurs clients. La demande de logements et de services de soutien surpassait la capacité d'assurer ce service essentiel.
- Les programmes de logements avec services de soutien ne permettaient pas de répondre aux besoins des personnes qui vivent dans l'itinérance chronique sans mieux coordonner le financement des infrastructures, des opérations et de la santé, ce qui oblige les trois ordres de gouvernement à se concerter.
- La Ville n'avait pas établi de normes référentielles pour les services de soutien à offrir dans ces logements, ce qui donnait lieu à des incohérences parmi les organismes fournisseurs de services qui travaillent en collaboration avec la Ville.
- La Ville est limitée dans sa capacité à avoir une vue d'ensemble et à évaluer la situation pour savoir si ses investissements dans les logements avec

services de soutien « améliorent concrètement la situation », vu le manque de résultats et d'indicateurs établis.

Nous avons déposé **quatre recommandations**, qui ont toutes été adoptées par la direction.

Vérification du Programme de contrôle automatisé de la vitesse et du Programme de caméras reliées aux feux rouges

L'objectif de cette mission d'audit consistait à évaluer l'efficacité et l'efficacités du Programme de contrôle automatisé de la vitesse et du Programme de caméras reliées aux feux rouges. Plus précisément, cette mission consistait à évaluer la situation pour savoir si ces programmes concordaient avec les directives du Conseil municipal et s'ils étaient mis en œuvre et surveillés, notamment en s'interrogeant sur la mesure dans laquelle ils concordaient avec le plan d'action en matière de sécurité routière. Voici nos conclusions :



- Le Programme de caméras reliées aux feux rouges et le Programme de contrôle automatisé de la vitesse sont tous deux bien établis : des processus et des contrôles formalisés sont en place.
- Les revenus apportés par les caméras reliées aux feux rouges installées après 2020 n'avaient pas été affectés au Fonds de réserve pour la sécurité routière (désigné pour les initiatives relatives à la sécurité routière), comme l'exige le Conseil municipal dans ses directives.
- Nous avons constaté des points à améliorer relativement à l'efficacité des deux programmes, notamment en ce qui concerne l'amélioration de la capacité à démontrer en quoi ils permettent de réaliser l'objectif global de l'amélioration de la sécurité routière sur le territoire de la Ville.

Nous avons déposé **quatre recommandations**, qui ont toutes été adoptées par la direction. En novembre 2025, le projet de loi 56 (*Loi de 2025 visant à bâtir une économie plus concurrentielle*) a reçu la sanction royale; en vertu de cette loi, le gouvernement de l'Ontario abroge l'autorisation d'utiliser des systèmes de contrôle automatisés de la vitesse. Puisque le Programme de contrôle automatisé de la vitesse est aujourd'hui abrogé, deux recommandations ne sont plus d'actualité et ont donc été révoquées.

Pour d'autres détails sur ces missions d'audit, le lecteur peut consulter la section [Rapports d'audit](#) sur notre site Web.

Rapports d'enquête de 2025

Enquête sur le Programme de formation de la Ligne Trillium

Nous avons mené une enquête relativement au programme de formation des employés affectés aux Lignes 2 et 4 de l'O-Train pour donner suite aux allégations déposées sur la LDFA de la Ville.



Cette enquête a révélé des incohérences dans la formation animée par les moniteurs des opérateurs du TLR diesel. La preuve déposée n'a pas permis de démontrer que tous les moniteurs des opérateurs du TLR diesel réunissaient les compétences suffisantes et avaient suivi une formation complète avant le début de la formation pratique des opérateurs. En examinant les dossiers de formation des opérateurs du TLR diesel, des contrôleurs et des moniteurs des opérateurs, nous avons constaté que des dossiers de formation en classe et en cours d'emploi étaient incomplets.

Notre enquête a aussi permis de constater que TransitNext ne remettait pas à la Ville les résultats de la formation donnée qui correspondaient à ses attentes. La Ville a donc dû affecter des ressources internes pour corriger ces résultats en faisant appel à son propre personnel dans l'élaboration du programme de formation, ce qui en a augmenté le coût. Enfin, nous avons constaté que les épreuves données pendant la formation en classe par TransitNext ne respectaient pas le niveau d'intégrité attendu, puisque nous avons observé des cas de comportements inappropriés.

Nous avons déposé **cinq recommandations**, qui ont été adoptées par la direction.

Enquête sur les Services du Code du bâtiment



Nous avons lancé cette enquête en raison des allégations déposées sur la LDFA de la Ville relativement à la délivrance des permis de construire et d'occuper en vertu du Code du bâtiment de l'Ontario.

Nos travaux nous ont permis de constater qu'il faut améliorer les processus et la documentation au sein des Services du Code du bâtiment de la Ville afin de démontrer constamment qu'ils font preuve de diligence raisonnable pour justifier la délivrance des permis de construire et d'occuper. Les pièces justificatives expertisées ont permis de constater que certaines activités d'examen et d'inspection des Services du Code du bâtiment ont été exercées; toutefois, les pièces disponibles n'ont pas permis

au BVG de conclure que toutes les activités d'examen préalable ont été exercées avant de délivrer les permis.

Nous avons déposé **cinq recommandations**, qui ont été acceptées par la direction.

Le lecteur peut consulter d'autres détails sur ces enquêtes dans la section [Rapports d'enquête et d'examen](#) de notre site Web.

Rapports de suivi de 2025

Suivi de la vérification du réaménagement de Lansdowne 2.0 – Sprint 1

En 2024, le BVG a mené une mission d'audit agile afin de donner une assurance en temps réel et de permettre de prendre des décisions éclairées pour le Plan de réaménagement du parc Lansdowne. Dans les travaux de suivi que nous avons effectués en 2025, le BVG a confirmé que les mesures prises jusqu'alors par la Ville concordent avec celles qu'elle s'était engagée à prendre dans le cadre de notre mission d'audit de 2024. Toutefois, nos travaux ont continué de mettre en lumière les risques liés au caractère suffisant de la provision pour imprévus et aux hypothèses sous-jacentes associées aux projections financières relatives à la stratégie de financement du projet.

Nos travaux ont aussi permis de cerner les manques à gagner associés à la stratégie de financement et de constater que l'approche adoptée par la Ville pour réaffecter en interne une tranche du produit de la vente des droits de propriété aériens avait pour effet de réduire la contribution à apporter au logement abordable, ce qui ne concordait sans doute pas avec les attentes du Conseil municipal.

Nous avons déposé **trois recommandations**, qui ont été adoptées par la direction.

Rapport de suivi : Vérification de la gestion des risques de l'entreprise

En 2022, le BVG a mené la Vérification de la gestion des risques de l'entreprise (GRE). Dans l'ensemble, l'objectif de cette mission d'audit consistait à donner une assurance raisonnable sur le programme de GRE de la Ville d'Ottawa. Cette mission a permis de cerner plusieurs secteurs dans lesquels la Ville pourrait renforcer le programme de GRE.

En 2025, le BVG a appliqué des procédures de suivi et conclu que la direction s'était penchée sur toutes les recommandations issues de cette mission et que la gestion des risques a été intégrée dans les discussions au sein de la haute direction et au Conseil municipal. Nos travaux de suivi, qui ont priorisé l'amélioration continue, ont permis de recenser les secteurs dans lesquels la direction devrait consacrer son attention pour s'assurer que le programme de GRE permet de prendre efficacement des décisions.

Cette mission a donné lieu à **cinq autres recommandations**, qui ont toutes été adoptées par la direction.

Rapport de suivi : Vérification de la cybersécurité

En 2023, le BVG a déposé deux rapports concernant la Vérification de la cybersécurité. Il a appliqué les procédures de suivi des recommandations réputées avoir été appliquées par la direction. Nous avons présenté à huis clos, sans les rendre publics, les résultats de l'enquête initiale et les résultats de nos travaux de suivi.

Rapport de suivi : Enquête sur la cybersécurité

En 2022, le BVG a déposé un rapport se rapportant à l'Enquête sur la cybersécurité. Il a appliqué les procédures de suivi des recommandations réputées avoir été appliquées par la direction. Nous avons présenté à huis clos, sans les rendre publics, les résultats de l'enquête initiale et les résultats de nos travaux de suivi.

Le lecteur peut consulter d'autres détails sur nos travaux de suivi dans la section [Rapports de suivi](#) de notre site Web.

Thèmes des recommandations déposées pour donner suite aux missions d'audit et aux enquêtes

Le montage de notre Rapport annuel 2025 offre au Bureau l'occasion de prendre du recul pour cerner les grands thèmes des recommandations que nous avons déposées l'an dernier pour donner suite à nos missions d'audit et à nos enquêtes. Ce travail a mis en lumière les grands thèmes suivants :

- **Établissement et lecture des indicateurs de rendement et des résultats**
 - Dans de nombreuses missions d'audit et enquêtes, nous avons constaté que la Ville n'avait pas formalisé les indicateurs de rendement et les résultats pour savoir si les programmes répondent à leurs objectifs ou qu'il manquait des données pour permettre de mesurer la réalisation des résultats établis. C'est ce qu'ont mis en lumière les rapports récents, dont la Vérification du processus d'examen des demandes de permis d'aménagement et la Vérification du Programme de caméras reliées aux feux rouges et du Programme de contrôle automatisé de la vitesse. Nous avons aussi constaté qu'il s'agissait d'un thème dans nos travaux des années précédentes.
- **Niveaux de dotation adéquats et formation appropriée et suffisante offerte** – Dans le cadre de nos travaux, nous avons relevé des cas dans lesquels nous avons observé des niveaux de dotation insuffisants pour des

fonctions clés, ainsi que lacunes dans le déroulement de la formation et dans l'obligation de la formation pour s'assurer que le personnel réunissait les compétences voulues pour s'acquitter de ses fonctions et attributions. C'est ce que nous avons signalé dans de récents rapports, dont celui de la Vérification de la dotation du SPO, la Vérification du processus d'examen des demandes de permis d'aménagement, l'Audit du Service paramédic d'Ottawa et l'Enquête sur le Programme de formation de la Ligne Trillium.

- **Documentation adaptée afin de veiller à respecter les politiques et les lois** – En 2025, nous avons relevé d'importantes lacunes à corriger dans la documentation pour veiller à respecter les politiques, les processus de la Ville et les exigences des lois. Il s'agissait d'un problème omniprésent dans différents rapports, que nous avons surtout relevés dans l'Enquête sur le Programme de formation de la Ligne Trillium et dans l'Enquête sur les Services du Code du bâtiment.

Ligne directe de fraude et d'abus

Le BVG est responsable de l'administration de la LDFA de la Ville, qui est mise à la disposition des employés et du public dans le cadre de la Politique en matière de fraude et d'abus de la Ville. Notre Bureau examine les problèmes signalés sur cette ligne directe et présente, au Comité de la vérification et au Conseil municipal, les résultats des examens et des enquêtes. Nous déposons le Rapport annuel 2025 sur la LDFA en même temps que le présent rapport.

Le BVG a travaillé en collaboration avec la directrice municipale, qui est responsable de la Politique en matière de fraude et d'abus, pour revoir cette politique et a recensé les points à améliorer. Une version à jour de cette politique est entrée en vigueur en avril 2025. Le lecteur peut consulter d'autres détails sur la LDFA sur notre [site Web](#).



Campagne de promotion

Conformément à l'engagement adopté dans notre Plan de travail de vérification 2024-2025, le BVG a mis au point, pour la LDFA, une campagne de promotion pour mieux faire connaître, aux employés et aux résidents, le programme et sa raison d'être. Le BVG a planifié et exécuté cette campagne en collaboration avec la directrice municipale, responsable de la Politique en matière de fraude et d'abus, et avec l'aide de

l'équipe des Services de l'information du public et des relations avec les médias, qui a participé au développement de cette campagne. Au moment de publier ce rapport, la campagne de promotion de la LDFA était terminée.

Programme d'assurance et d'amélioration de la qualité

Conformité aux Normes et indépendance

Les Normes internationales d'audit interne (les « Normes ») de l'Institut des auditeurs internes (IAI) obligent la vérificatrice générale à rendre compte, à l'administration de la Ville, au Comité de la vérification et au Conseil municipal, de la conformité du Bureau aux Normes et au Code de déontologie de l'IAI, en plus de confirmer son indépendance. Durant l'année écoulée, le personnel du BVG s'est conformé à ces normes et a appliqué le Code de déontologie de l'IAI, ainsi que le Code de conduite du personnel de la Ville d'Ottawa. Le personnel du BVG a aussi appliqué et respecté les principes de l'intégrité, de l'objectivité, du courage professionnel, de la confidentialité et de la compétence, en plus de maintenir et de confirmer son indépendance. Le BVG veille à ce que son personnel s'améliore continuellement grâce aux procédures d'assurance de la qualité qu'il a mises en œuvre pour veiller à respecter constamment les Normes de l'IAI.

En 2024, l'IAI a apporté à ces Normes des changements importants, qui sont entrés en vigueur le 9 janvier 2025. Le BVG s'est assuré de mettre à jour en conséquence ses politiques et processus en adoptant dès 2024 certains éléments de ces normes. Le BVG continuera de surveiller l'évolution des Normes internationales d'audit interne et apportera continuellement des améliorations à ses politiques, procédures et méthodologie, conformément aux principes de l'amélioration continue.

Exigences thématiques de l'IAI

L'IAI a adopté les Exigences thématiques, mécanisme qui est destiné à prévoir les considérations obligatoires ponctuelles et propres à certaines questions pour ses missions d'audit interne dans les secteurs émergents ou très risqués. Il s'agit entre autres de la cybersécurité, des tiers, du comportement organisationnel et de la résilience des organisations. Ces exigences, qui entrent en vigueur en 2026, sont destinées à assurer la cohésion dans le traitement des thèmes essentiels qui peuvent se rapporter au risque élevé dans la gouvernance, la gestion des risques ou le contrôle dans l'ensemble des organisations, en permettant que les fonctions d'audit interne restent souples dans la planification et l'exécution des missions.

En réaction, le Bureau a intégré formellement les Exigences thématiques de l'IAI dans sa méthodologie de planification des missions d'audit. Il évalue et traite chaque exigence

thématique comme un thème de risque potentiel à l'étape de la planification de chaque mission d'audit. Le modèle d'adoption du Bureau cadre avec les Normes de l'IAI. En outre, la vérificatrice générale a tenu compte de ces exigences thématiques dans la mise au point du Plan de travail d'audit 2026-2027 du Bureau.

Évaluation interne périodique

Les Normes obligent la vérificatrice générale à s'assurer que le Bureau mène un audit interne, qui prévoit à la fois une surveillance permanente et des autoévaluations périodiques. Cette surveillance permanente est exercée pour toutes les missions du BVG et est intégrée dans nos procédures d'assurance de la qualité aux différents niveaux d'examen.

Le BVG mène aussi des autoévaluations périodiques. Ces autoévaluations, confiées à des employés qui ne sont pas affectés à des missions spécifiques, permettent de nous assurer que nous respectons les exigences de qualité établies dans les Normes. Nous avons évalué la totalité (100 %) de nos dossiers d'audit qui ont fait l'objet d'un rapport en 2025. Nous n'avons relevé aucun cas de non-conformité aux Normes; nous avons toutefois constaté des points à améliorer continuellement et qui ont été mis en œuvre sans délai.

Évaluation de la qualité externe

Les Normes de l'IAI obligent la vérificatrice générale à s'assurer que le Bureau mène une évaluation de la qualité externe (l'« EQE » ou l'« évaluation ») au moins une fois tous les cinq ans en faisant appel à un évaluateur ou à une équipe d'évaluateurs indépendants et compétents. L'EQE doit comprendre l'examen complet de l'adéquation de la conformité du Bureau aux Normes de l'IAI. La dernière [évaluation](#) a fait l'objet d'un rapport en septembre 2021 et toutes les recommandations ont été mises en œuvre. La vérificatrice générale a travaillé en étroite collaboration avec la présidente du Comité de la vérification dans la sélection de l'organisme chargé de mener cette évaluation. Le processus de sélection utilisé est conforme au processus approuvé par le Conseil en 2021 dans le rapport ACS2021-OAG-BVG-0001 garantissant ainsi que seuls des évaluateurs indépendants et qualifiés (c.-à-d. des auditeurs internes certifiés) effectuent l'évaluation. La vérificatrice générale continue de travailler en étroite collaboration avec la présidente du Comité de la vérification et avec l'évaluateur nommé dans les phases du déroulement et du rapport de l'évaluation. Les résultats de l'EQE feront l'objet d'un rapport à déposer en septembre 2026 auprès du Comité de la vérification.

Gestion du rendement

Cibles de l'audit

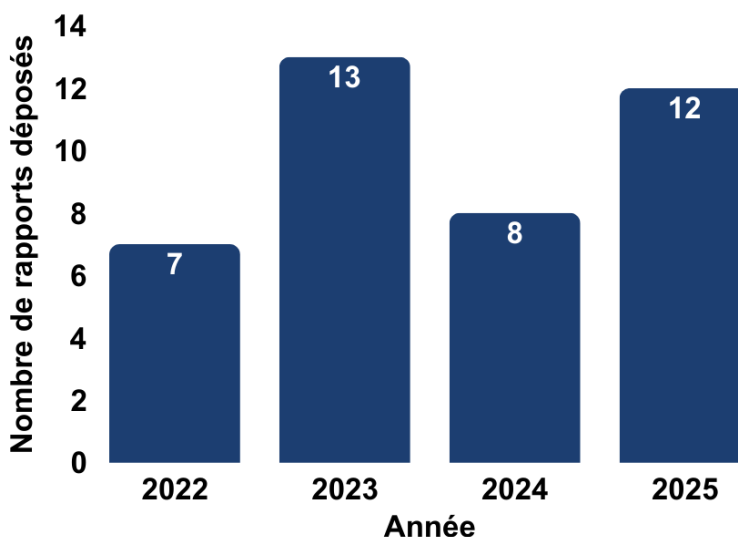
En février 2025, nous avons déposé la Mise à jour 2025 du Plan de travail de vérification 2024-2025. Ce compte rendu a entre autres porté sur la mise au point du plan de travail original de 2024-2025 présenté en novembre 2023, en raison de facteurs comme les ressources, le paysage des risques et les autres changements généraux intervenus dans l'environnement opérationnel, ainsi que des délais prévus dans la communication auprès du Comité de la vérification et du Conseil municipal pour chaque audit ou projet proposé. Nous avons mené à bien, en déposant des rapports, 100 % de nos missions d'audit et projets dans les délais précisés dans notre plan approuvé.



Nombre de rapports déposés

En 2025, le Bureau a déposé un total de 12 rapports, ce qui représente une augmentation de 50 % sur 2024 et de 71,4 % depuis 2022.¹ (Cf. la figure 1.)

Figure 1 : Nombre de rapports déposés par année (de 2022 à 2025)



¹ 2023 a été une année exceptionnelle, notamment en raison des différentes missions d'audit qui ont porté sur la manifestation du convoi de camionneurs, des deux rapports déposés sur la cybersécurité, des deux rapports publiés pour l'enquête de la Zone d'amélioration commerciale de Manotick et des retards dans le dépôt des rapports en 2022 et 2023, puisque le Comité de la vérification ne s'était pas réuni à l'automne 2022 en raison des élections municipales.

Recommandations

En 2025, nous avons déposé **52 recommandations** dans la foulée de nos missions d'audit, enquêtes et missions de suivi menées par notre équipe. Toutes les recommandations ont été adoptées par les entités vérifiées.

Budget

En 2025, le Bureau a comptabilisé un important excédent budgétaire en raison des économies de coûts réalisées grâce aux postes non pourvus. Les initiatives stratégiques portant sur notre personnel nous permettront d'utiliser notre budget à meilleur escient en 2026.

Fidélisation du personnel

Le Bureau s'est fixé une norme de 75 % pour ce qui est du taux de fidélisation du personnel, afin d'assurer la cohésion de l'équipe d'auditeurs pour préserver les connaissances, veiller sur la stabilité et promouvoir la qualité des missions d'audit. Malgré le départ de membres du personnel de l'équipe, le taux de fidélisation s'est établi à 85 % en 2025.

Formation continue

Tous les membres de notre personnel de vérificatrices et de vérificateurs justifient de certifications, de titres de perfectionnement et de diplômes de vérificateurs professionnels. Pour être en règle auprès des différentes associations, le personnel doit suivre chaque année une formation pour son perfectionnement professionnel afin de rehausser ses connaissances, ses qualités et d'autres compétences, dont l'éthique. Tout le personnel a respecté ses exigences professionnelles en 2025.

Sondages dans le cadre des missions d'audit

Résultats des sondages auprès des clients de l'audit

Dans le cadre de notre processus d'assurance de la qualité, nous avons adressé, après chaque mission, des sondages à nos clients de l'audit. Ces sondages permettent à notre Bureau de savoir comment s'est déroulée chaque mission et de connaître la valeur, aux yeux de la direction, de la portée des travaux que nous avons effectués et des recommandations déposées. Nous invitons les participants à réagir à des affirmations sur le rendement des missions en faisant un choix parmi les réactions suivantes : parfaitement d'accord, d'accord, en désaccord et pas du tout d'accord. Voici, globalement, les résultats de l'année écoulée.

Affirmations	Pourcentage des participants qui sont tout à fait d'accord ou d'accord
L'audit apporte une valeur.	100 %
Les recommandations des auditeurs sont constructives et exécutables.	100 %
La portée et les objectifs des missions d'audit étaient pertinents et clairement communiqués.	100 %
Le rapport d'audit est objectif, exact, succinct et clairement rédigé.	100 %
La communication était ouverte et positive.	100 %
Le personnel des auditeurs a été objectif, compétent et professionnel.	100 %

Les résultats des sondages qui ont porté sur les missions d'audit achevées en 2025 nous apprennent que les participants voient d'un très bon œil nos missions d'audit, la manière dont se conduisent les employés et la valeur que nous apportons. En nous inspirant des précieux commentaires exprimés pour donner suite à ces sondages, nous continuerons de demander à la direction de nous livrer continuellement ses commentaires dans le cadre de notre processus d'amélioration continue.

Résultats du sondage auprès des membres du Conseil municipal

En 2025, le BVG a adressé, aux membres du Conseil municipal, un sondage annuel constitué de 13 questions afin de mieux connaître l'impact de nos travaux et les points de vue des conseillers municipaux sur les mesures que nous prenons pour nous acquitter de notre mandat.



Conclusions

Les participants étaient généralement d'avis que le personnel du BVG :

- fait preuve d'intégrité, d'honnêteté, d'objectivité et de courage professionnel dans le déroulement de ses travaux et possède les compétences nécessaires;
- permet de réduire l'exposition aux risques de la Ville dans l'exécution de ses missions d'audit, examens et enquêtes;
- a une idée claire des priorités du Conseil municipal et aide la Ville à atteindre ses objectifs stratégiques.



Interventions

Certains participants étaient d'avis que parfois, les travaux du BVG ne font qu'améliorer la gouvernance, la gestion des risques et les processus de contrôle. En 2024, le BVG a ajouté dans chaque rapport une section pour expliquer ce qu'il fait pour apporter ces améliorations grâce aux travaux réalisés (ce qui constitue notre déclaration de la valeur). C'est ce qui a permis d'améliorer les résultats des sondages en 2024. Le BVG continuera de brasser de nouvelles idées sur les moyens de communiquer plus clairement l'information sur cette question, en faisant appel à la fois à ses différents rapports et à d'autres formes de communication.

Résultats du sondage mené auprès de la haute direction

L'objectif de ce sondage consistait à réunir, auprès de la haute direction, les commentaires sur l'ensemble du rendement du BVG en 2025.

Tous les participants étaient d'avis que le BVG a produit un changement positif et une amélioration continue dans l'administration municipale et qu'il a apporté une valeur en permettant de réaliser les objectifs stratégiques de la Ville. La directrice municipale a aussi reconfirmé qu'elle s'engageait toujours à appuyer les travaux du BVG, qui continuera de collaborer avec la direction dans les moyens d'améliorer continuellement nos processus, d'assurer une solide collaboration grâce à ses travaux, en plus de tâcher d'établir des rapports équilibrés, tout en gardant son indépendance.

Compte rendu sur notre stratégie

Le [Plan stratégique 2024-2027](#) du Bureau (le « Plan ») décrit dans leurs grandes lignes la vision et le mandat du BVG, ainsi que l'initiative stratégique adoptée pour réaliser cette vision et ce mandat. Le Plan prévoit une analyse rigoureuse sur les changements à apporter aux processus essentiels du Bureau pour en réaliser la vision et respecter les Normes de l'IAI et les exigences de la réglementation.

Nous continuons de revoir le Plan et de surveiller périodiquement les progrès accomplis par rapport à nos initiatives clés. Le lecteur est invité à prendre connaissance, dans l'[appendice A](#), du compte rendu sur les mesures adoptées et sur les étapes franchies par le Bureau depuis la création du Plan.

Leadership dans la communauté de l'audit

Le Bureau apporte chaque année son concours à la profession de l'audit en faisant appel à différents moyens. Voici ce qu'a fait entre autres le Bureau en 2025 :

Exposé présenté à la Conférence annuelle des professionnels de la fraude

En janvier 2025, le BVG a animé une séance dans le cadre de la Conférence annuelle des professionnels de la fraude de 2025. Cet événement est organisé par l'Association of Certified Fraud Examiners (ACFE) et par sa section d'Ottawa, qui promeut l'information sur la fraude. L'exposé a été présenté par la vérificatrice générale et par la vérificatrice générale adjointe. Cet exposé était essentiellement constitué d'une vue d'ensemble de la LDFA de la Ville ainsi que des tendances récentes dans l'évolution de la nature et des types de signalements déposés. Nous avons aussi apporté un éclairage sur les récents signalements déposés sur la LDFA, sur les enquêtes menées pour donner suite à ces signalements, de même que sur les résultats et les recommandations formelles qui ont été déposées par le BVG.

Concours apporté à l'ALGA

L'Association of Local Government Auditors (ALGA) est une organisation qui représente plus de 300 membres organisationnels et plus de 2 500 membres individuels, dont les auditeurs des villes, des pays, des districts de services publics et des organismes de transport en commun, entre autres. Au printemps 2025, la vérificatrice générale a signé, dans la publication trimestrielle de l'ALGA, l'article intitulé « [Behind the Audit: Key Takeaways from Ottawa's Convoy Protest Audit](#) ». Cet article attire l'attention sur l'expérience vécue dans le déroulement de la Vérification de l'intervention de la Ville d'Ottawa dans la manifestation du convoi de camionneurs de 2022, de même que sur les grands enseignements apportés par cette mission et sur les leçons apprises. Cet article

de la vérificatrice générale, qui s'est inspirée de sa vaste expérience de l'audit, témoigne de son attachement au leadership d'opinion, à la redevabilité et à l'amélioration continue au sein de la profession de l'audit municipal.

Causerie au coin du feu avec la vérificatrice générale

La vérificatrice générale a été invitée à animer, dans le cadre de ses efforts de rayonnement et d'information du public, une conférence tenue avec des étudiants en journalisme de la première et de la deuxième années dans le cadre du programme consacré aux gouvernements locaux au Collège Algonquin. Elle a présenté un exposé et participé à une séance de questions qui a essentiellement porté sur le rôle de l'audit dans le secteur public, sur la redevabilité et sur les travaux du BVG, ce qui a permis de mieux faire connaître les fonctions de surveillance dans le cadre du Mois de la prévention de la fraude.



Leadership au sein du MIAA

La Municipal Internal Audit Association (MIAA) est une organisation qui a son siège en Ontario et qui a pour objectif de promouvoir les intérêts des entités municipales d'audit auprès de la communauté des auditeurs et des auditrices. En sa qualité d'organisme membre de la MIAA, le BVG participe chaque année aux programmes de formation de cette association. Cory Richardson, gestionnaire de l'Audit, est aujourd'hui membre du conseil d'administration de la MIAA : il participe directement au succès permanent de l'organisation et à la promotion de la profession d'auditeur auprès des administrations municipales.

Visitez-nous en ligne (<https://www.BVGOttawa.ca>).

Suivez-nous sur Bluesky [@OAGottawa.bsky.social](https://bsky.app/profile/OAGottawa.bsky.social)

La **Ligne directe de fraude et d'abus** est un service confidentiel et anonyme, grâce auquel les employés de la Ville d'Ottawa et le grand public peuvent signaler les cas présumés ou constatés de fraude ou d'abus à raison de 24 heures sur 24 et de sept jours sur sept.

www.ottawa.FraudeAbus.ca / 1-866-959-9309

Appendice A – Initiatives stratégiques

Processus essentiels	Points à améliorer continuellement	Initiatives stratégiques	Délais	Indicateurs (le cas échéant)	Situation
Notre personnel	1. Les différents postes à pourvoir au sein de la direction générale ont une incidence sur l'ensemble de la production et font peser sur le personnel une pression supplémentaire.	<p>1. Pourvoir ces postes.</p> <p>1.1. Perfectionner le personnel en interne grâce à des affectations enrichies et à des activités de formation pour lui permettre de profiter des occasions de promotion.</p> <p>1.2. Travailler de concert avec les Services des ressources humaines et les agences de recrutement externes au besoin afin d'attirer le personnel compétent de l'extérieur de l'administration municipale.</p> <p>1.3. Examiner la structure organisationnelle, les descriptions des fonctions et les échelles salariales du BVG pour s'assurer qu'elles sont comparables à celles qui existent ailleurs en Ontario et au Canada afin de veiller à ce que le BVG offre des salaires concurrentiels pour les fonctions à exercer.</p>	Deuxième trimestre 2026	Nombre d'employés; postes pourvus	<p>1.1 – 1.3 : Travaux terminés</p> <p>En 2025, le Bureau a procédé à la fois à des affectations intérimaires et à des promotions (dans le cadre de concours en bonne et due forme) afin de pourvoir certains postes libres.</p> <p>La vérificatrice générale a procédé à un travail d'analyse comparative auprès de municipalités comparables, du BVG Canada et de cabinets d'expertise-comptable, ce qui a amené les Services des ressources humaines à apporter des modifications aux titres et aux plages salariales de certaines fonctions. Des mises au point ont été apportées dans les cas jugés pertinents.</p> <p>D'autres efforts de diffusion ont été consacrés à différents concours de recrutement organisés en 2025, ce qui a permis de pourvoir tous les postes libres en date de janvier 2026.</p>
	2. Pénurie de compétences au sein de l'équipe (par	<p>2. Perfectionner les compétences du personnel en interne.</p> <p>2.1. Mettre au point des plans de formation pour chaque membre de</p>	Deuxième trimestre 2025	Nombre de déficits de compétences corrigés (en mettant l'accent sur	<p>2.1 – 2.3 : Travaux achevés</p> <p>Nous avons mis au point des plans pour la formation du personnel afin de corriger les déficits de connaissances constatés, entre autres dans les</p>

Processus essentiels	Points à améliorer continuellement	Initiatives stratégiques	Délais	Indicateurs (le cas échéant)	Situation
	exemple dans l'audit de performance, l'analytique des données et l'intelligence artificielle [IA])	<p>l'équipe en établissant des liens pour corriger les déficits de compétences constatés.</p> <p>2.2. Donner, dans l'ensemble de la direction générale, une formation sur les grands thèmes afin d'accroître l'ampleur des connaissances.</p> <p>2.3. Dans les cas où il faut réunir des connaissances spécialisées, externaliser cette compétence en échangeant les connaissances voulues et en encadrant le personnel interne, le cas échéant.</p>		l'analytique des données et sur l'audit de performance)	secteurs comme l'IA et l'analytique des données. La vérificatrice générale a organisé des activités de formation qui se sont étendues à l'ensemble du Bureau et qui ont porté sur les thèmes clés, en plus d'offrir d'autres activités d'apprentissage en ligne pour la formation spécialisée en fonction de certaines missions d'audit. Le Bureau a aussi recruté de nouveaux membres du personnel qui apportent leur expérience dans l'analytique des données, l'IA et les TI, ce qui permet de corriger les déficits importants qui ont été constatés. Le Bureau continuera de surveiller continuellement les compétences du personnel et d'aider les employés à se perfectionner et de faire appel à ses offres à commandes pour les compétences qui n'ont pas de caractère récurrent.
Nos processus	3. Changements majeurs apportés aux normes, ce qui donne lieu à des lacunes dans les politiques et les processus du BVG	3. Mettre à jour les politiques et les procédures du BVG pour qu'elles cadrent avec les nouvelles normes conformément aux exigences du <i>Règlement sur le vérificateur général</i> (n° 2021-5).	Quatrième trimestre 2026	Apporter les mises à jour et respecter généralement l'évaluation externe de 2026.	Travaux terminés et continus Nous avons finalisé et communiqué à l'équipe, au premier trimestre 2025, toutes les mises à jour apportées aux politiques, processus et modèles essentiels. Il s'agira d'un processus continu, qui se déroulera à mesure que la profession s'adaptera et que nous réunirons des précisions sur l'intention des nouvelles normes dans le souci de l'amélioration continue.
	4. Les Normes obligeaient à procéder tous	4. Se concerter avec la présidente et le vice-président du Comité de la vérification et avec la cheffe de	Quatrième trimestre 2026	Cotation dans le cadre du rapport sur l'évaluation externe	Travaux en cours Le BVG a lancé, de concert avec la présidente du Comité de la vérification, un processus d'appel

Processus essentiels	Points à améliorer continuellement	Initiatives stratégiques	Délais	Indicateurs (le cas échéant)	Situation
	les cinq ans à une évaluation externe de la fonction de vérification.	l'approvisionnement pour faire appel aux services indépendants d'un cabinet qui serait chargé de mener la validation externe de notre évaluation interne. Rendre compte des résultats au Comité de la vérification.			d'offres pour sélectionner une entreprise compétente afin de mener une évaluation externe complète de la qualité au printemps et à l'été 2026, conformément aux Normes de l'IAI. Le Bureau est en voie de réaliser cette initiative et en rendra compte au Comité de la vérification au troisième ou au quatrième trimestre 2026.
	5. Nous avons recensé les points à améliorer en continu dans les sondages au niveau de l'audit et auprès de la direction.	5. Réunir les commentaires de la direction après chaque audit et à la fin de l'exercice financier afin de continuer de savoir quelles améliorations nous pouvons apporter à nos processus internes et à nos liens de collaboration. Les initiatives actuelles consistent à : 5.1. collaborer avec la direction pour mieux faire connaître la valeur du travail du BVG; 5.2. continuer de travailler en collaboration pour veiller à ce que les recommandations déposées soient opérationnellement viables.	En cours	Résultats des sondages	Travaux terminés et continus Le BVG a mis en place un processus formel pour réunir les commentaires à la fin de chaque mission d'audit grâce à des sondages sur ces missions. Les résultats de ces sondages confirment que le BVG a mené à bien ses initiatives, comme l'indiquent les sections de ce rapport consacrées aux Résultats des sondages auprès des clients de l'audit et aux Résultats du sondage mené auprès de la haute direction .
	6. Durée importante du cycle de l'audit	6. Augmenter le nombre de missions d'audit de moindre envergure afin de déposer rapidement des recommandations détaillées et plus spécifiques.	En cours	À démontrer dans chaque plan de travail ou dans chaque plan de travail à jour	Travaux continus Le Bureau continue de revoir les possibilités de mener des missions d'audit de moindre envergure afin de rendre rapidement compte des questions auditées. Par exemple, depuis la publication du Plan stratégique 2024-2027, le BVG a mené l'Audit du

Processus essentiels	Points à améliorer continuellement	Initiatives stratégiques	Délais	Indicateurs (le cas échéant)	Situation
					Service paramédic d'Ottawa, qui était de moindre envergure.
Outils et technologies	7. L'absence de logiciel d'audit et de gestion des cas a une incidence sur l'efficacité des processus et des rapports.	7. Travailler en collaboration avec les Services des technologies de l'information pour utiliser parfaitement les fonctions de SharePoint et les outils complémentaires afin d'automatiser les approbations, de normaliser les structures des fichiers et de s'assurer que toutes les étapes obligatoires de l'audit et de l'enquête sont réalisées en réduisant les coûts.	Deuxième trimestre 2025	Achever de mettre en œuvre les fonctions de SharePoint et les circuits de travail d'approbation des missions d'audit, des enquêtes, de la Ligne directe de fraude et d'abus et des rapports de suivi, dans les cas jugés viables.	<p>Travaux terminés</p> <p>Le Bureau a fait plus massivement appel à SharePoint dans l'ensemble de ses missions afin d'améliorer la fonctionnalité et la gestion des missions. En outre, il a mis en œuvre les fonctions améliorées dans la gestion des signalements déposés sur la Ligne directe de fraude et d'abus, dont la visualisation des données. Il a apporté les améliorations ci-dessus sans supplément de frais pour la Ville, en éliminant la nécessité de faire appel aux services de technologie de l'information pour le maintien d'un nouveau système.</p> <p>Nous continuons de nous pencher sur la possibilité de mieux profiter de SharePoint dans le cadre de nos travaux de suivi et de nos rapports semestriels.</p>
	8. Manque de compétences techniques en interne pour utiliser efficacement l'analytique des données et l'intelligence artificielle dans	8. Former le personnel et continuer de faire appel à des experts-conseils pour utiliser les logiciels de l'analytique des données et l'intelligence artificielle dans nos missions d'audit, nos enquêtes et la surveillance permanente du Bureau.	Quatrième trimestre 2025 et en continu	Recours à l'analytique des données ou à l'intelligence artificielle dans au moins 25 % de nos missions d'audit et de nos enquêtes	<p>Travaux terminés et continus</p> <p>Nous avons encouragé le personnel à s'inscrire à la formation offerte dans les secteurs de l'analytique des données et de l'IA. Plusieurs membres du personnel ont suivi la formation offerte dans ces secteurs. En outre, le Bureau a recruté des membres du personnel qui ont l'expérience de l'analytique des données dans l'environnement des missions d'audit et continue d'inviter des ressources externes présélectionnées dans le cadre de ses</p>

Processus essentiels	Points à améliorer continuellement	Initiatives stratégiques	Délais	Indicateurs (le cas échéant)	Situation
	nos missions d'audit				<p>offres à commandes passées avec des cabinets de services professionnels externes.</p> <p>Il s'agira d'un processus continu, puisque le Bureau s'attend à ce que le personnel poursuive le perfectionnement de ses compétences dans l'IA et dans l'analytique des données pour tenir compte de l'évolution fulgurante du paysage.</p> <p>Le Bureau a confirmé qu'il a fait massivement appel, en 2025, à l'analytique des données pour 50 % de ses missions d'audit et enquêtes. Toutes les missions d'audit et enquêtes comportaient une certaine forme d'analyse des données.</p>